

NOUS SOMMES AU CŒUR D'UN MONDE QUI SE TRANSFORME

Avons-nous bien conscience que nous sommes au cœur d'un monde qui est en train de se transformer radicalement sous l'effet de tout un faisceau d'évolutions ?

Quelques grandes questions posées aux habitants de la Terre

De nouvelles violences ensanglantent notre planète, violences enracinées dans la pauvreté, l'humiliation, la volonté de domination...

Saurons-nous nous asseoir à la table de la concertation pour éradiquer les germes de violence qui naissent sur toute notre planète ?

Ils sont plus d'un milliard à ne pas avoir accès à l'eau potable. Les ressources énergétiques fossiles diminuent et cependant la demande explose dans le monde entier !

Comment pérenniser l'exploitation et la distribution des ressources naturelles de notre Terre, afin que tous puissent y avoir accès aujourd'hui et demain ?

Notre planète se réchauffe et des régions sont menacées par les modifications climatiques : le désert avance, les catastrophes naturelles se multiplient !

Saurons-nous ensemble trouver la manière de préserver notre planète pour les générations à venir ?

Les économies, les cultures sont en pleine dérégulation du fait de notre impréparation aux situations générées par la mondialisation !

Saurons-nous nous organiser pour transformer cette mondialisation en une chance pour tous ?



NOUS SOMMES AU CŒUR D'UN MONDE QUI SE TRANSFORME

Avons-nous bien conscience que nous sommes au cœur d'un monde qui est en train de se transformer radicalement sous l'effet de tout un faisceau d'évolutions ?

Quelques grandes questions posées aux habitants de la Terre

De nouvelles violences ensanglantent notre planète, violences enracinées dans la pauvreté, l'humiliation, la volonté de domination...

Saurons-nous nous asseoir à la table de la concertation pour éradiquer les germes de violence qui naissent sur toute notre planète ?

Ils sont plus d'un milliard à ne pas avoir accès à l'eau potable. Les ressources énergétiques fossiles diminuent et cependant la demande explose dans le monde entier !

Comment pérenniser l'exploitation et la distribution des ressources naturelles de notre Terre, afin que tous puissent y avoir accès aujourd'hui et demain ?

Notre planète se réchauffe et des régions sont menacées par les modifications climatiques : le désert avance, les catastrophes naturelles se multiplient !

Saurons-nous ensemble trouver la manière de préserver notre planète pour les générations à venir ?

Les économies, les cultures sont en pleine dérégulation du fait de notre impréparation aux situations générées par la mondialisation !

Saurons-nous nous organiser pour transformer cette mondialisation en une chance pour tous ?



1992

DANS UN MONDE QUI BOUGE

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION ?

● D'un côté une Europe qui se réunit après la chute du mur de Berlin en 1989, avec la perspective de la réunification du continent ● Et de l'autre un monde incertain avec le déclenchement de nouveaux conflits : guerre du Golfe - éclatement de la Fédération de Yougoslavie à nos portes...

QUE FAIRE ?

Dans ce nouveau contexte, la Communauté européenne décide de se redéfinir politiquement pour affirmer sa présence au niveau international et de se donner les moyens d'arriver à la réalisation d'une "Union sans cesse plus étroite entre les peuples d'Europe".



Le Traité de Maastricht

est signé le 7 février 1992 à Maastricht - Pays-Bas

1^{er} traité approuvé par référendum en France

et qui institue :

- L'**Union monétaire européenne** (UEM), assortie du projet de création d'une monnaie unique dans le cadre de critères bien définis.
- La **Politique européenne de sécurité commune** (PESC) qui autorise à mener des actions communes en matière de politique étrangère.
- La **coopération policière et judiciaire**.
- La **citoyenneté européenne** qui complète la citoyenneté nationale.
- L'adoption du **principe de subsidiarité** : tout problème politique doit être résolu au plus près possible du citoyen.



ET APRÈS...

- Septembre 1992 - **Premier référendum** sur une question européenne.
- En 1992 - **Une réforme importante de la PAC** se profile avec le rapport Mac Sharry orientant la PAC vers des mesures agroenvironnementales.
- 1^{er} janvier 1995 - **L'Union européenne s'agrandit** et accueille l'Autriche, la Suède et la Finlande.
- Les États libérés de l'emprise soviétique séparés demandent, un par un, à intégrer l'Union européenne : **une réunification de l'Europe se prépare**.
- Les États membres se préparent à l'**adoption d'une monnaie unique** en se conformant à des critères définis à Maastricht.



ET AUJOURD'HUI, QUE PENSER DE CETTE TRAJECTOIRE ?

Est-elle dans la ligne de ses principes décrits dès les premiers jours et qui ont permis à des États qui s'étaient combattus de vivre unis et de penser ensemble à l'avenir ?



PREMIER CONSTAT

La paix est devenue réalité

Dans une Europe qui depuis 1950 n'a cessé :

- **De réunir autour de ce projet des États européens** toujours plus nombreux.
- **De produire davantage de richesses** : l'Union européenne est devenue la première puissance économique mondiale.
- **De promouvoir la solidarité** en transférant sa richesse en priorité à ceux (régions et personnes) qui en ont le plus besoin.

Pour réussir cette performance

volontairement et progressivement :

Elle crée de nouvelles politiques :

- 1951 - Création de la Communauté économique du charbon et de l'acier.
- 1957 - Création d'un marché commun.
- 1962 - Création d'une Politique agricole commune.
- 1974 - Création d'un fonds d'aide aux régions défavorisées.
- 1985 - Création de l'espace Schengen.
- 1987 - Mise en place du programme Erasmus.
- 2001 - Adoption d'une charte des droits fondamentaux.
- 2002 - Mise en circulation de l'Euro.

Elle incite les États membres à coordonner leurs politiques

afin de pouvoir concrètement **promouvoir le développement harmonieux des activités économiques sur l'ensemble du territoire** de la Communauté économique européenne, une expansion continue et équilibrée, et le relèvement du niveau de vie...

Elle améliore son fonctionnement démocratique

en se donnant les moyens de concrétiser ses ambitions qui se développent depuis la **Haute autorité** en 1951, jusqu'à la rédaction du Traité constitutionnel en 2004, en passant notamment par l'**élection du Parlement européen** au suffrage universel.



2001

UN ESSAI D'ORGANISATION QUI NE CONVAINC PAS

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION ?

● Le monde se transforme à vive allure ● La mondialisation des échanges et des technologies permet à d'autres parties du monde de participer au marché international ● Le monde est désormais multipolaire ● Les États membres de l'Union considéraient comme préalable à la réunification de l'Europe un approfondissement de son organisation.

QUE FAIRE ?

L'Union européenne décide :

- 1/ de se doter de moyens décisionnels lui permettant d'assurer son fonctionnement à 27 et plus.
- 2/ de prendre sa place dans cette globalisation de l'économie et la mondialisation des échanges.



Le Traité de Nice

est signé le 26 février 2001 à Nice - France

Ce traité aboutit aux décisions suivantes :

- Proclamation de la **Charte des droits fondamentaux**.
- Mise en place de **coopérations renforcées**, en particulier dans le domaine de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC).
- Décision de convoquer une **Convention pour rédiger un nouveau traité constitutionnel**.

Ce traité de Nice, préparé très rapidement et en l'absence d'une concertation préalable approfondie, ne répond qu'imparfaitement aux besoins institutionnels d'une Union élargie.



ET APRÈS...

- Janvier 2002 - **Mise en circulation de la monnaie unique l'Euro** dans les 12 États de l'Eurozone (13 à compter du 1^{er} janvier 2007, la Slovaquie ayant rejoint la zone euro).
- Le Conseil européen de Copenhague définit les **critères politiques et économiques à respecter pour les pays candidats à l'entrée dans l'Union européenne**.
- La **Convention** se réunit de décembre 2001 à juin 2003 pour élaborer un traité signé par les 25 chefs d'États et de gouvernement lors du Sommet de Thessalonique.
- 1^{er} mai 2004 - **Réunification de l'Europe** - entrée de 10 nouveaux États membres dans l'UE.
- **Adoption de ce traité par la majorité des États membres.**
- 1^{er} janvier 2007 - **Entrée de la Bulgarie et la Roumanie dans l'UE**.



1997

ELLE SE PRÉPARE À RETROUVER SA DIMENSION CONTINENTALE

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION ?

● Les États de l'Europe centrale et de l'Est, se libérant peu à peu de l'emprise soviétique, demandent leur rattachement à l'Union européenne ● L'OMC se crée en vue d'établir des règles communes pour le marché international ● Certains désaccords apparaissent à l'intérieur de l'Union européenne.

QUE FAIRE ?

Les Européens estiment indispensable de redéfinir les grands principes qui les réunissent et de trouver les réponses aux nouvelles problématiques qui se posent à l'Union européenne dans ce nouveau contexte.



Le Traité d'Amsterdam

est signé le 2 octobre 1997 à Amsterdam - Pays-Bas

Ce traité institue :

- L'**espace de justice, de liberté et de sécurité** avec l'espace Schengen qui permet la libre circulation des personnes, sans contrôle aux frontières intérieures, et organise une coopération policière et judiciaire entre les États.
- L'adoption du **principe de coopérations renforcées** qui permet aux pays qui le souhaitent d'avancer plus vite.
- Un nouvel objectif à atteindre : un **niveau élevé d'emploi** de l'ensemble de l'Union européenne et une meilleure coordination des politiques nationales en matière de lutte contre le chômage.



ET APRÈS...

- L'**Euro** est créé en 1999 : il circulera dans 12 des 15 pays de l'Union européenne (11 pays en 1999 rejoints en 2001 par la Grèce), à compter du 1^{er} janvier 2002.
- Établissement d'une **Charte des droits fondamentaux** en 2000 par une convention.
- Mise en place du programme **Erasmus Mundus**.
- Investissements de la **Banque européenne d'investissement** (BEI) dans les pays candidats à l'adhésion et les pays partenaires.
- Mise en place d'une **Stratégie européenne pour l'emploi** (SEE).



1986

RELANÇER LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION ?

• Trente années se sont écoulées depuis la signature des Traités de Rome : le monde a évolué, la guerre froide s'est estompée, la Communauté européenne a accueilli la Grande-Bretagne et cinq autres États européens, une nouvelle génération d'Hommes d'État est arrivée au pouvoir...

QUE FAIRE ?

Pour mieux répondre aux intérêts communautaires dans une Europe qui a beaucoup changé, la Communauté européenne éprouve le besoin de procéder à une première révision du Traité de Rome, sans en changer l'esprit d'origine.



L'Acte unique

est signé le 17 février 1986 à La Haye - Pays-Bas

Les États fondateurs se sont réunis en vue de consolider la CEE et de trouver des réponses à la situation nouvelle.

- En renforçant les règles du grand marché unique pour le rendre plus performant et le réorienter vers plus de **cohésion économique et sociale**.
- En attribuant de nouvelles compétences à la CEE en particulier dans les domaines **de l'environnement, de la recherche et du développement**.
- En instituant de nouvelles coopérations en matière **de politique étrangère commune**.
- En faisant évoluer le système décisionnel vers plus de démocratie et en particulier en décidant :
 - **de prendre davantage de décisions à la majorité qualifiée au lieu de l'unanimité,**
 - **et de donner plus de pouvoir au Parlement européen.**



ET APRÈS...

- 15 juin 1987 - Lancement du programme **Erasmus** qui permet aux étudiants de faire une partie de leurs études dans un autre pays européen.
- En 1988 - **Instauration de perspectives financières pluriannuelles** pour la maîtrise des dépenses agricoles et régionales en particulier (c'est le Paquet Delors I).
- En 1989 - Création de la **Banque européenne pour la reconstruction et le développement (Berd)** des pays d'Europe centrale et orientale.



1951

PREMIERS PAS

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION ?

- Un continent européen dévasté et appauvri qui avait commencé à se relever grâce au plan Marshall, programme d'aide économique américain
- Mais aussi grâce à la volonté affirmée d'un petit nombre d'éliminer les oppositions séculaires en Europe et de redonner à l'Europe sa puissance politique et économique.

QUE FAIRE ?

Conscients que "l'Europe ne se construira que par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait", les six États fondateurs prennent acte de la déclaration Schuman et décident de lui donner un contenu qui oblige les États à agir solidairement pour construire son avenir.



Le Traité de Paris

est signé le 18 avril 1951 à Paris - France

Ce traité organise une solidarité réelle entre les six États membres ou institutions : la **CECA** (Communauté européenne du charbon et de l'acier) chargée de la production en commun du charbon et de l'acier et de l'ouverture des marchés correspondants.

Ce traité crée les **premières institutions européennes** permettant de gérer la CECA :

- la Haute autorité qui a le pouvoir de décider;
- l'Assemblée parlementaire de la Communauté qui a le pouvoir de contrôler la Haute autorité;
- un Conseil des ministres qui coordonne l'action de la Haute autorité avec les États;
- et une Cour de justice pour régler les litiges.



ET APRÈS...

- La guerre froide naissante avait convaincu le président Plevin et le gouvernement français de la nécessité d'**organiser le réarmement de l'Europe sous un commandement commun**. Mais la France rejette la Communauté européenne de défense, la CED, le 30 août 1954.
- Dès juin 1955 - Les États membres se réunissent à Messina pour envisager l'avenir et décident de poursuivre l'intégration européenne dans le domaine économique - le président Paul Henri Spaak est chargé d'**étudier la faisabilité et la mise en place d'un marché commun**.



1957

LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE S'ORGANISE

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION ?

- La situation internationale instable, après le refus par la France de bâtir une Communauté européenne de défense, et à la suite de la crise de Suez qui remettait en cause l'approvisionnement énergétique du continent.

QUE FAIRE ?

Les gouvernements décident :

1/ d'aller plus loin en matière de coopération dans le domaine économique,

2/ de sécuriser l'approvisionnement en énergie du continent.



Les Traités de Rome

sont signés le 25 mars 1957 à Rome - Italie

Le premier traité lance la Communauté économique européenne (CEE)

qui crée le **marché commun** et fixe la loi fondamentale de la **liberté de circulation** des marchandises, des capitaux, des services et des hommes. La CEE a pour objet de promouvoir en son sein "**le développement harmonieux des activités économiques**, une expansion continue et équilibrée, un relèvement du niveau de vie et des relations de plus en plus étroites entre les États".

La CEE se dote d'un système décisionnel nouveau adapté au fonctionnement juste et équilibré de cette nouvelle politique commune.

Le deuxième traité crée l'Euratom

qui lance un programme visant à produire de l'énergie nucléaire, présenté comme une alternative aux difficultés d'approvisionnement en pétrole.



ET APRÈS...

Dès lors de nombreuses avancées et en particulier :

- En 1958 - **Réduction des droits de douanes**
- En 1962 - Entrée en vigueur de la **Politique agricole commune**, la PAC.
- En 1974 - Création d'un **fonds d'aide aux régions défavorisées**, le FEDER.
- En 1975 - Mise en place de la **Convention de Lomé** assurant le libre accès au marché communautaire aux 46 pays pauvres d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP).
- En 1978 - Création du **Système monétaire européen** afin de limiter les fluctuations entre les monnaies.
- En 1979 - Pour la première fois, **élection du Parlement européen au suffrage universel**.
- En 1985 - Signature par quelques États membres de l'**accord Schengen** mettant fin au contrôle des marchandises et des personnes aux frontières intérieures.
- **Nouvelles adhésions** : en 1973, le Royaume-Uni, l'Irlande et le Danemark.



Depuis l'Antiquité...

ON PARLE DE L'EUROPE !

On parle d'Europe depuis l'origine...

Avec **le mythe de l'enlèvement d'Europa** par Zeus qui en fit la mère des peuples euroméditerranéens.

Et **Aristote** qui, il y a 2500 ans, identifia **les Européens** "courageux, assoiffés de liberté, indisciplinés et cultivant leurs différences".

On parle encore de la culture européenne, fondée sur l'humanisme grec, le légalisme romain et la culture judéo-chrétienne, qui s'est développée tout au long de l'histoire de notre continent depuis les Celtes, la Pax Romana, la Chrétienté d'Occident, la Renaissance, les Lumières...

Les premiers jalons sont posés

Une pensée politique européenne s'élabore peu à peu

Avec notamment :

Johannes Althusius, qui en 1603, conçoit pour la première fois une **organisation fédérale** fondée sur la subsidiarité.

Victor Hugo, qui en 1849, déclare : « Un jour viendra où vous toutes, nations du continent... sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, **vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure**, et vous construirez la **fraternité européenne**. »

Richard Coudenhove-Kalergi, qui en 1922, lance l'idée d'une "Union paneuropéenne" qui rendrait sa place mondiale au vieux continent... et conduirait à la **création des "États-Unis d'Europe"**.

Aristide Briand, qui en 1929, propose à la Société des Nations le premier **projet officiel d'Union européenne** prévoyant la **création d'un marché commun** avec un lien fédéral qui préserverait la souveraineté étatique.

Altiero Spinelli et Ernesto Rossi, qui en pleine guerre, militent pour "une Europe libre et unie", convaincus que seule une fédération garantirait la paix par la **création d'une force militaire commune**.

Winston Churchill, qui en 1946 à Zurich, appelle à reconstituer "**la famille européenne**" et à dresser un cadre permettant de "se développer dans la paix, la sécurité et la liberté".

ET APRÈS DANS LA FOULÉE DU CONGRÈS DE LA HAYE, EN 1948 :

- **Des mouvements citoyens s'organisent** en faveur d'une construction européenne comme le Mouvement européen et les Maisons de l'Europe.
- **Mais aussi, les gouvernements de plusieurs pays européens** (Royaume-Uni, France, Benelux, Irlande, Italie, Danemark, Norvège et Suède) créent le **Conseil de l'Europe**, le 5 mai 1949. Celui-ci est à l'origine de la Convention européenne des droits de l'homme. En 2007, 46 États, soit 800 millions d'Européens, sont membres de ce Conseil.



1950

LE POINT DE DÉPART

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION ?

● L'entente entre les Alliés vainqueurs de l'Allemagne (États-Unis, Grande-Bretagne et URSS) lors des conférences de Yalta et de Potsdam et lors de la création de l'Organisation des Nations unies (ONU) ne survit pas à l'année 1945 ● Rapidement, l'Europe est coupée en deux car "un rideau de fer s'est abattu de Stettin à Trieste" comme le constate Churchill. La guerre froide s'installe, à partir de 1947, entre les deux blocs, soviétique et occidental ● Le monde libre se reconstruit grâce au plan Marshall, amenant en Europe de l'Ouest la création de l'OECE (Organisation européenne de coopération économique) en 1948, et organise sa défense en créant l'Alliance atlantique en 1949 (OTAN).

QUE FAIRE ?

L'Europe de l'Ouest cherche à se prendre en main et pose les premières pierres d'un projet d'avenir pacifique en Europe. Robert Schuman qui, en rendant publique l'idée de Jean Monnet, en prend la responsabilité politique.



La déclaration de Robert Schuman

le 9 mai 1950 dans le Salon de l'Horloge au Quai d'Orsay à Paris

La déclaration annonce la volonté de rapprochement franco-allemand.

● Une ambition pour l'Europe :

« **La paix mondiale** » qui ne saurait être sauvegardée sans des efforts créateurs à la mesure des dangers qui la menacent.

● Et les moyens innovants pour la concrétiser :

« **Le gouvernement français propose de mettre en commun les ressources stratégiques de l'Europe : le charbon et l'acier, et de placer l'ensemble de la production franco-allemande de charbon et d'acier sous une Haute autorité commune.** »

« **C'est la première assise concrète d'une fédération européenne indispensable à la préservation de la paix** », selon Jean Monnet.

ET APRÈS...

- La France et l'Allemagne sont immédiatement rejointes par les Pays-Bas, la Belgique, l'Italie et le Luxembourg autour de ce projet : c'est **l'Europe des six**.
- 20 juin 1950 - **Ouverture** à Paris, entre les 6 États fondateurs, **de négociations** en vue d'aboutir à la création de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier).



2007 2009

UN NOUVEAU TRAITÉ QUI PERMET DE SE PROJETER DANS L'AVENIR

QUELLE ÉTAIT LA SITUATION ?

● Depuis 1990, de nouveaux défis sont lancés à l'Union européenne et attendent d'être résolus : le passage de 15 à 27 États membres ne facilite pas la prise de décision. Plusieurs traités se sont succédés sans arriver à la faciliter. Le dernier même a été refusé par la France et les Pays-Bas en 2005, bien qu'ayant été approuvé par le Conseil européen d'Athènes. Le processus mis en route était donc bloqué !

QUE FAIRE ?

Tout faire pour réformer les institutions et permettre de nouvelles avancées à l'Union sans pour autant donner un caractère constitutionnel au nouveau traité. Après deux années de réflexion mais aussi de réticences, l'intégration européenne a été relancée, grâce notamment à la France et à l'Allemagne, par le Traité de Lisbonne (parfois appelé "minitraité" ou encore "traité réformateur").



Le Traité de Lisbonne

est signé le 13 décembre 2007 à Lisbonne - Portugal
Son entrée en vigueur est prévue en 2009

Il modifie les traités existants en vue d'accroître l'efficacité des institutions tout en approfondissant leur fonctionnement sur le plan démocratique. Voici quelques avancées :

● Au niveau institutionnel :

- Présidence stable du Conseil européen (2,5 ans renouvelables une fois).
- Création d'un poste de haut représentant de l'Union pour les affaires extérieures.
- Personnalité juridique donnée à l'Union européenne pour renforcer son rôle sur la scène internationale.
- Prise de décisions facilitées dans un nombre croissant de domaines (visas, politiques communes d'immigration et d'asile, coopération judiciaire en matière pénale...).

● Au niveau politique :

- Attribution de nouvelles compétences partagées (espace, énergie...).
- Autorisation de nouvelles actions d'appui, de coordination ou de complément

(protection civile, propriété intellectuelle, coordination plus étroite des politiques économiques, budgétaires et fiscales...).

● Au niveau de la citoyenneté européenne :

- Renforcement du rôle du Parlement (codécision renforcée dans 50 nouveaux secteurs).
- Charte des droits fondamentaux juridiquement contraignante.
- Droit d'initiative citoyenne.
- Définition d'objectifs sociaux à l'Union européenne (plein emploi...).
- Clause sociale obligatoire pour toutes les politiques de l'Union européenne.
- Renforcement de la démocratie participative (dialogue social...).

ET APRÈS...

Ce traité prévoit des possibilités d'adaptation des traités permettant d'éviter les procédures de révision lourdes avec les clauses passerelles qui permettent au Conseil européen de décider le passage au vote à la majorité qualifiée (sauf en matière de Défense), les clauses de flexibilité pour étendre les compétences de l'Union européenne, et une clause de retrait de l'Union.

Depuis, déjà quelques avancées telles que :

- Consolidation de la Politique étrangère et de sécurité commune (PESG).
- Élargissement de la zone euro à 15 États.

Et maintenant, la nécessité continuera de faire se construire une Europe de plus en plus fédérale...



**ET MAINTENANT, IL NOUS RESTE
À ÉCRIRE UNE NOUVELLE PAGE
DE NOTRE HISTOIRE COMMUNE...**

- Saurons-nous continuer à faire ces petits pas qui nous ont permis de vivre ensemble ?
- Avons-nous toujours la volonté de nous "unir de façon toujours plus étroite" ?
- Aurons-nous le courage de continuer à soutenir d'abord ceux qui en ont le plus besoin ?
- Aurons-nous la force de penser à l'avenir du monde ?
- Que voulons-nous transmettre au monde ?

ET AUJOURD'HUI, QUE PENSER DE CETTE TRAJECTOIRE ?

A-t-elle dérogé à ses principes décrits dès les premiers jours qui ont permis à des États qui s'étaient combattus de vivre unis et de penser ensemble à l'avenir ?

DEUXIÈME CONSTAT

L'Union européenne s'ouvre vers de nombreuses régions du monde

À l'origine il s'agissait bien de concourir à la construction de la paix mondiale par le moyen de l'action commune visant à préserver ou à conquérir la liberté et la justice.

Or le bilan n'est pas à la hauteur du projet initial

Car elle n'a pas encore construit ce qui lui permettrait d'être reconnue comme une puissance politique dans le monde, notamment parce qu'elle ne parle pas d'une seule voix dans les institutions internationales (sauf à l'OMC), ce qui lui permettrait de promouvoir plus efficacement ses valeurs et ses normes.

Cependant

Compte tenu des objectifs qu'elle s'est fixés, elle intervient depuis l'origine dans de nombreuses régions du monde, à travers différentes politiques telles que :

- **Politique de coopération avec les pays tiers** en vue d'éradiquer la pauvreté des pays en voie de développement.
- **Politique commerciale commune, l'OMC**, où l'Union parle d'une seule voix et influe véritablement sur les décisions.
- **Politique d'aide humanitaire lors de catastrophes d'origines naturelle ou humaine** : en 2003, elle a donné 1,25 milliard d'euros pour la reconstruction de l'Irak, et en 2004, 103 millions d'euros aux victimes du tsunami.
- **Politiques d'aide au développement** en vue de favoriser un développement économique et social durable en particulier pour les pays les plus défavorisés. Ces politiques sont liées à l'exigence de

consolidation de la démocratie, de l'État de droit et au respect des droits de l'homme.

- **Politique européenne de voisinage**, avec les pays limitrophes de l'Union européenne, pour sécuriser les frontières extérieures de l'UE en créant un "cercle d'amis" partageant ses objectifs de paix, de stabilité et de prospérité.

- **Politique de promotion des droits de l'homme**, ceux-ci étant un principe fondamental de l'Union européenne.

- **Politique étrangère et de sécurité commune** : l'UE cherche aujourd'hui à promouvoir la paix dans le reste du monde et s'engage aux côtés de l'ONU et de l'OTAN pour de nombreuses missions.

Elle essaie de promouvoir ses valeurs et d'atteindre ses objectifs au travers de toutes ces politiques : c'est sa manière de concourir à établir plus de justice dans le monde.

